

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AOUT 2006

Procès-verbal de la délibération

DEPOT RCS le
- 3 NOV. 2006
GREFFE du TRIBUNAL de COMMERCE de DUNKERQUE

2006 A 1394

*Certifié conforme
à l'original.*

[Signature]
18/9/2006

Le 11 août 2006 à 16 heures, au siège social à TÉTEGHEM (59229), 242 route du Chapeau Rouge, se sont réunis les Administrateurs de TECHNIFRANCE au Siège Social de la Société - 242 route du Chapeau Rouge - 59229 TÉTEGHEM - sur convocation du Président.

Etaient présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Roland BASTIEN, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Philippe CARON, Administrateur,
- Monsieur Patrick GOZDZIASZEK, Administrateur,
- Madame Christiane LACOUR, née MASSELIER, Administrateur,
- Monsieur François LEJUSTE, Administrateur représentant la Société TECNITAS,
- Monsieur Philippe PISSONNIER, Administrateur,
- Monsieur Jacques STAHL, Administrateur,
- Maître CARLIER, Avocat.

Le Président ouvre la séance à 16 heures et rappelle l'ordre du jour :

- Plan de redressement par continuation arrêté par jugement du Tribunal de Commerce de Dunkerque en date du 4 juillet 2006
- Fin du contrat de travail le 31 juillet 2006 de M. Roland BASTIEN pour retraite
- Composition du Conseil
- Approbation de nouveaux actionnaires
- Projet de fusion TECHNIFRANCE / TECHNIFRANCE-HAINAUT
- Projet de liquidation TECHNIFRANCE ATLANTIQUE
- Questions diverses.

1. Résultats du 1^{er} semestre 2006 (1^{er} janvier au 30 juin 2006)

	<i>Prévu au plan</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Variation</i>
Marge brute	2 274 000 €	2 437 783 €	+ 163 783 €
Résultat d'exploitation	67 200 €	173 985 €	+ 106 785 €
Heures productives	58 200 h	54 102 h	- 4 098 h
Effectif	84	79	-

Conclusion : Les objectifs sont largement dépassés, ce qui permet d'être optimiste sur la bonne exécution du plan.

2. Perspectives du 2^e semestre 2006

• Tétéghem

L'activité Ferroviaire devrait être moins "soutenue" pendant le deuxième semestre par rapport au premier.

L'activité Industrie devrait garder le même niveau, voire une légère hausse en fonction des investissements connus chez nos Clients.

L'activité Navale est en baisse du fait de l'absence de commande des CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE.

Les perspectives restent bonnes malgré tout grâce au transfert des compétences dans de nouveaux domaines et de nouveaux Clients.

• Valenciennes

La vision du Gérant, Maximilien DESZCZ, corrobore notre propre vision de TECHNIFRANCE-HAINAUT.

Notre entité devrait pouvoir s'agrandir assez rapidement, les perspectives sur la région valenciennoise étant plus "intéressantes" que sur le dunkerquois.

3. Contentieux ORION

Un point est fait sur l'orientation à donner pour les suites de ce contentieux.

Le Président reviendra dans un prochain Conseil sur ce sujet.

4. Approbation des comptes 2005

Un conseil d'Administration se tiendra le 8 septembre 2006 pour l'approbation des comptes 2005.

PREMIERE RESOLUTION

Le président rappelle que le Tribunal de Commerce de Dunkerque avait ouvert le 1^{er} février 2005 une procédure de redressement judiciaire (régime général) à l'égard de la S.A. TECHNIFRANCE.

Par jugement du 5 avril 2005, le Tribunal de Commerce de Dunkerque a étendu la procédure de ce redressement judiciaire à la S.a.r.l. TECHNIFRANCE-HAINAUT et à la S.a.r.l. TECHNIFRANCE ATLANTIQUE sur confusion des patrimoines de ces trois entités.

Par jugement du 4 juillet 2006, le Tribunal de Commerce de Dunkerque a arrêté le plan de redressement des sociétés S.A. TECHNIFRANCE, S.a.r.l. TECHNIFRANCE-HAINAUT et S.a.r.l. TECHNIFRANCE ATLANTIQUE, prévoyant la continuation de l'entreprise et l'apurement du passif selon les modalités prévues au jugement.

Le Conseil prend acte du plan de redressement arrêté par le Tribunal de Commerce de Dunkerque le 4 juillet 2006.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil prend acte du désir manifesté par Monsieur Roland BASTIEN de faire valoir ses droits à la retraite.

Monsieur Roland BASTIEN a mis fin à son contrat de travail en date du 31 juillet 2006 et à ce titre a perçu son solde de tout compte ainsi que le paiement de ses soldes de congés et indemnités de départ à la retraite tels que prévus par la Convention Collective et conformément à la décision du Conseil d'Administration du 5 novembre 1999.

Monsieur Roland BASTIEN présente ce jour sa démission en tant que Président de ce Conseil.

Le Conseil nomme Président à compter de ce 11 août 2006 Monsieur Philippe PISSONNIER pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2007, et accepte que Monsieur Philippe PISSONNIER, comme son prédécesseur, conserve son contrat de travail.

La Direction Générale sera assumée par le Président du Conseil d'Administration.

Il est précisé que Monsieur Roland BASTIEN restera Administrateur de la Société.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil autorise expressément :

- **Monsieur Jacques LEJEUNE** à céder 55 actions à

- M. Patrick HAVET né le 11.10.1962 à Malo Les Bains (59)
demeurant 19 rue Neuve à Hoymille (59492)

5 actions numérotées de 208 à 212

- M. Arnaud LEJUSTE né le 15.10.1967 à Maubeuge (59)
demeurant 195 rue du Pont Neuf à Vieille Eglise
(62162)

11 actions numérotées de 95 à 100 et de 203 à 207

- M. Daniel MISSUWE né le 06.08.1952 à Honschoote (59)
demeurant 13 avenue du Maréchal Juin à Honschoote
(59122)

11 actions numérotées de 84 à 94

- M. Stéphane ROMMELAERE né le 11.12.1982 à Dunkerque (59)
demeurant 31 quai de Mardyck à Dunkerque (59140)

23 actions numérotées de 61 à 83

- M. Jacky VERBRUGGHE né le 10.12.1963 à Dunkerque (59)
demeurant place Calonne, Appt 9 Entrée 1 à
Dunkerque (59140)

5 actions numérotées de 56 à 60

• **Madame Christiane LACOUR** à céder 59 actions à

- M. Olivier HUYSMAN né le 05.10.1958 à Rosendaël (59)
demeurant 40 rue de Liège à Dunkerque (59240)

3 actions numérotées de 961 à 963

- M. Alain MANIEZ né le 05.05.1960 à Saint-Folquin (62)
demeurant 2 allée des Orchidées à Coudekerque
Village (59380)

10 actions numérotées de 213 à 222

- M. Pascal D'HAUDT né le 02.10.1954 à Steenvoorde (59)
demeurant 36 rue de Cahors à Dunkerque (59640)

23 actions numérotées de 180 à 202

- M. Philippe BERTEIN né le 16.01.1957 à Malo Les Bains (59)
demeurant 17 rue René Caillié à Dunkerque (59240)

23 actions numérotées de 157 à 179

• **Monsieur Roland BASTIEN** à céder 59 actions à

- Mme Isabelle DAMMEREY née le 10.04.1965 à Bailleul (59)
demeurant 551 rue de Saint-Omer à Bissezeele
(59380)

35 actions numérotées de 223 à 231 et 380 à 405

- M. Damien LELEU né le 04.01.1977 à Saint-Saulve (59)
demeurant 39 rue de la Rosière à Bassin Rond
Bouchain (59111)

15 actions numérotées de 365 à 379

- Monsieur Jean-Michel LYOEN né le 06.07.1967 à Dunkerque (59)
demeurant 40 rue Parmentier à Saint-Pol Sur Mer
(59430)

3 actions numérotées de 913 à 915

- Monsieur Philippe NION né le 17.05.1973 à Calais (62)
demeurant 10 rue Verte à Nortkerque (62370)

1 action numérotée 406

- Madame Pascale DESPALIER née le 12.07.1961 à Lille (59)
demeurant 8 rue du Maile Velde à Cappelle La Grande
(59180)

5 actions numérotées de 916 à 920

• **la Société TECNITAS** à céder 392 actions à

- Mme Isabelle DAMMEREY née le 10.04.1965 à Bailleul (59)
demeurant 551 route de Saint-Omer à Bissezeele
(59380)

121 actions numérotées de 786 à 909

- Mme Catherine SENICOURT née le 15.02.1963 à Rosendaël (59)
demeurant 65 route de Bierne à Cappelle La Grande
(59180)

6 actions numérotées de 780 à 785

- M. Olivier DELPIERRE né le 22.12.1972 à Boulogne sur Mer (62)
demeurant 15 rue des Colverts à Armbouts Cappel
(59380)
54 actions numérotées de 726 à 779
- M. Maximilien DESZCZ né le 09.05.1949 à Belaing (59)
demeurant 1 route de Wargnies à Sebourg (59990)
10 actions numérotées de 716 à 725
- M. Patrick GOZDZIASZEK né le 20.07.1955 à Mazingarbe (62)
demeurant 13 place de la République, 3^e étage, à
Dunkerque (59140)
40 actions numérotées de 676 à 715
- M. Philippe PISSONNIER né le 31.01.1952 à Coudekerque-Branche (59)
demeurant 54 rue J. Jacquard à Dunkerque (59240)
121 actions numérotées de 555 à 675
- M. Fabrice VAN INGHELANDT né le 30.07.1971 à Nouméa (99)
demeurant 93 rue de la Gare à Bailleul (59270)
40 actions numérotées de 515 à 554

En conséquence, le conseil agréé expressément en qualité de nouvel actionnaire les personnes ci-après :

Mmes Isabelle DAMMEREY
Pascale DESPALIER
Catherine SENICOURT

MM. Olivier DELPIERRE
Maximilien DESZCZ
Patrick HAVET
Damien LELEU
Jean-Michel LYOEN
Philippe NION
Stéphane ROMMELAERE
Fabrice VAN INGHELANDT

A la demande de M. Bertrand BUGNICOURT, ancien salarié de TECHNIFRANCE, le Conseil lui accorde l'autorisation de céder l'action qu'il détient à M. Fabrice VAN INGHELANDT avec qui il est parvenu à un accord de cession.

Pour la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se réunira pour l'approbation des comptes 2005, un récapitulatif de la situation des actions après la mise en œuvre du Plan de cession sera présenté et remis à chacun des actionnaires.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Président rappelle que l'ordre du jour porte également sur la dissolution anticipée de la S.ar.l. TECHNIFRANCE ATLANTIQUE.

Le Président expose alors que la dissolution anticipée de la société lui paraît nécessaire pour les raisons suivantes :

- Démission de deux des trois salariés de la société
- Activité quasi nulle avec les CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE et D.C.N
- Nécessité d'avance de trésorerie pour maintenir la filiale en attente d'une décision de sortie de la Procédure collective (Cession, continuation...).

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, conformément à l'Article L 225-246 du Code de Commerce, de proposer à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la S.a.r.l. TECHNIFRANCE ATLANTIQUE qui sera convoquée au siège social le 15 septembre 2006 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour qui sera : la dissolution anticipée de la société par transmission universelle du patrimoine, conformément aux dispositions de l'Article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil.

CINQUIEME RESOLUTION

Le Président informe le Conseil du projet de fusion entre la S.A. TECHNIFRANCE et la S.a.r.l. TECHNIFRANCE-HAINAUT.

Il est prévu l'absorption de la S.a.r.l. TECHNIFRANCE-HAINAUT par la S.A. TECHNIFRANCE.

Le Président rappelle au Conseil les raisons qui militent en faveur de cette opération et qui seront exposées tant dans le projet de fusion que dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Les méthodes utilisées et les modalités de l'opération seront explicitées dans le traité de fusion.

Monsieur Maximilien DESZCZ détenant encore 10 % de la S.a.r.l. TECHNIFRANCE-HAINAUT, le Conseil demande au Président de prendre contact avec celui-ci afin d'obtenir une cession de ses parts, suivant un accord financier satisfaisant les deux parties, ceci permettra administrativement de mettre en place une procédure "simplifiée" pour la fusion/absorption de TECHNIFRANCE-HAINAUT.

SIXIEME RESOLUTION

Puis le Conseil arrête les grandes lignes de son rapport et les résolutions à proposer à l'Assemblée.

En outre, le Conseil charge son Président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine Assemblée dans les conditions, délais et sous les formes prévues par les dispositions légales et réglementaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau.

Three handwritten signatures in black ink are visible at the bottom of the page. The signatures are stylized and appear to be written over a horizontal line. The first signature on the left is the most prominent and appears to be 'J. Deszcz'. The second signature in the middle is less legible, and the third on the right is also stylized.